

## LA VENDEE: LES REGIONS NATURELLES.

On distingue sur la carte 2, les différentes régions naturelles de Vendée:

### - LES MARAIS; zones 1-2-3.

Ils représentent 17% de la surface du département et comprennent deux parties principales:

- au Nord, le Marais Breton (1), qui s'étend de Bourgneuf à S<sup>t</sup>-Hilaire-de-Riez et qui comprend 45 000 ha;
- au Sud, le Marais Poitevin (2,3), qui couvre 75 000 ha le long du Lay et de la Sèvre niortaise.

En outre, s'y ajoutent quelques marais littoraux beaucoup plus modestes en superficie, mais d'importance non négligeable.

- le marais de Noirmoutier;
- les marais de S<sup>t</sup> Gilles-Croix-de-Vie;
- les marais d'Olonne;
- le marais de Talmont.

Ces derniers présentent une formation originale où figurent les milieux successifs suivants de l'océan au bocage: dunes, forêt littorale (Pin maritime et Chêne vert), marais.

### - LA PLAINE; (4,5)

Elle résulte du prolongement de la grande plaine de Niort à Fontenay-Le-Comte et elle s'adosse au socle ancien du massif vendéen. Elle représente en superficie 11% du département.

### - LE BOCAGE VENDEEN, (5,6,7)

appartient au massif armoricain. On distingue le haut bocage avec ses terrains anciens de granit, qui occupe le Nord-Est du département, et le bas bocage, composé de schistes et gneiss, roches métamorphiques plus tendres et d'altitude plus faible.

Cette région combine collines et bassins où les champs sont bordés d'un réseau dense de haies propres au pays. C'est de loin le milieu naturel dominant et qui représente 72% du territoire vendéen. Les forêts de feuillus se trouvent dans cette zone sur une faible surface (4,7%), dont on citera le massif forestier de Mervent.

LA VENDEE  
 REGION  
 NATURELLES

Legende

- 1 Marais Breton
- 2 Marais Desséché
- 3 Marais Mouillé
- 4 Plaine
- 5 Entre Plage et Bocage
- 6 Bocage
- 7 Ros - Bocage
- 8 Haut - Bocage

